24 février 2004 **04.118** ad 04.008

Postulat du groupe radical

Quel trafic ferroviaire transfrontalier pour Neuchâtel à l'horizon 2010?

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier avec les partenaires nécessaires les conséquences économiques pour le canton de Neuchâtel de la réalisation des lignes à grande vitesse françaises actuellement en construction. L'étude en question permettra à nos autorités de choisir la meilleure solution ferroviaire transfrontalière pour les besoins de notre canton, à temps; qu'il s'agisse du trafic international TGV, grandes lignes, ou encore régional.

Signataires: D. Cottier, D.G. Rossier, Ph. Haeberli, F. Loeffel, A. Gerber, Y. Morel, M. Schafroth, F. Rutti, J. Tschanz, R. Comte, R. Tanner, W. Haag, E. Berthet, B. Zumsteg et J.-B. Wälti.